

Préavis municipal n° 99
relatif à une demande de crédit pour la
réfection de l'enveloppe extérieure du
centre sportif "En Bord", la création
d'un terrain de football synthétique et
de deux vestiaires

Date proposée pour la séance de la commission:

- Mercredi 4 mai 2016 19h00
Centre sportif "En Bord": buvette du FC Gland

Municipaux responsables: M. Thierry Genoud
M. Daniel Collaud

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Dès sa mise en service, le centre sportif "En Bord", a rapidement remporté un vif succès auprès des sportifs glandois. Ainsi, afin d'offrir des infrastructures adaptées aux utilisateurs toujours plus nombreux, les travaux suivants ont été exécutés:

- 1983 première étape de la construction du centre sportif "En Bord";
- 1989 réalisation de la deuxième étape et aménagement d'un skatepark;
- 1998 construction d'un terrain de beach-volley;
- 2004 pose d'un revêtement synthétique sur le terrain de football stabilisé (sable);
- 2005 création d'une piste "Vita" et réfection de la piste finlandaise;
aménagement d'un chemin mixte piétonnier et cyclable en bordure du chemin du Lavasson sur le tronçon Pont de la Vy-Creuse - parking du centre sportif;
- 2008 rénovation des installations de chauffage des vestiaires;
- 2009 construction de deux vestiaires supplémentaires;
réalisation d'un nouveau terrain synthétique;
- 2013 réalisation d'un nouveau skatepark en lieu et place de l'ancien (inauguré le 27 avril 2013).

En date du 10 octobre 2013, la municipalité présentait le préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord" et la rénovation de la buvette du FC Gland.

Refusé par le conseil communal le 13 février 2014, les commissions alors constituées avaient relevé les points suivants:

- pour la COFIN (qui s'est opposée au projet), il était nécessaire d'intégrer le projet dans une vision plus globale de l'ensemble des installations. Une étude plus détaillée sur le coût d'une reconstruction de l'entier du bâtiment était souhaité; elle soutenait l'idée d'un investissement dans le club house du FC Gland;
- La commission technique ne s'est pas opposée au projet et a validé l'importance d'entamer des travaux en tenant compte des aspects énergétiques.

Contexte

Aujourd'hui, en matière d'installations destinées à la pratique du football, le centre sportif "En Bord" compte:

- un terrain de football en gazon naturel, destinés aux matchs ou pour les "Oranges Babies" (les Oranges Babies sont composés d'enfants nés en 2011 et 2012);
- un terrain de football en gazon naturel, destinés aux entraînements et matchs, par beau temps (terrain principal);
- deux terrains synthétiques, destinés aux entraînements et matchs par tous les temps;
- un terrain de football en gazon naturel destiné aux entraînements et matchs par tous les temps.
- 6 anciens vestiaires et 2 nouveaux (aménagés en 2009) équipés de sanitaires avec douches et WC;

- 2 vestiaires arbitres "normaux";
- 1 vestiaire arbitres pour trio;
- 1 bureau;
- 2 locaux en sous-sol pour le dépôt de matériel.

Les effectifs du FC Gland ont augmenté de façon très importante ces dernières années. Ceci ne va pas sans occasionner de grosses difficultés dans la gestion de l'occupation des terrains et des vestiaires. À l'heure actuelle, nous dénombrons 142 adultes et 564 jeunes, répartis de la façon suivante:

- 27 joueurs en +30, 24 en +40 et 16 en +50;
- 75 à 80 footballeurs actifs (entre 20 et 30 ans);
- 43 juniors A (entre 1995 et 1997);
- 61 juniors B (entre 1998 et 1999);
- 62 juniors C (entre 2000 et 2001);
- 18 juniors M13 (entre 2001 et 2003);
- 57 juniors D (entre 2002 et 2003);
- 62 juniors E (entre 2004 et 2005);
- 32 juniors F (tous les 2006);
- 29 juniors F (tous les 2007);
- 33 juniors G (tous les 2008);
- 17 juniors G (tous les 2009);
- 4 juniors M16 (tous les 1999);
- 6 juniors M15 (entre 1999 et 2000);
- 7 juniors M14 (tous les 2001);
- 33 juniors G1 (tous les 2008);
- 17 juniors G2 (tous les 2009);
- 14 juniors en "foot pour tous" (entre 2000 et 2002);
- 22 juniors en "foot pour tous" (entre 2003 et 2005);
- 42 "oranges babies".

Un terrain en gazon naturel existe également au centre scolaire des Perrerets. Il est lui aussi très utilisé par les équipes du FC Lusitano, le Rugby Club et Les Centurions (football américain). Nous rappelons que l'équipe du FC Lusitano utilise également les terrains du centre sportif pour les matchs de sa 1^{ère} équipe.

Ceci explique que malgré la construction d'un terrain de football synthétique et l'extension des vestiaires il y a 6 ans, la municipalité recherche la possibilité d'offrir des surfaces de jeu ainsi que des vestiaires supplémentaires à des clubs en pleine expansion.

Etude de l'entreprise Real Sport

Compte tenu des remarques formulées par les commissions techniques, la municipalité a mandaté l'entreprise Real Sport pour effectuer un état des lieux des installations existantes, suivi d'une évaluation des besoins futurs en termes d'amélioration ou d'extension. Bureau d'étude reconnu par le milieu sportif, l'entreprise a réalisé cet exercice pour les sociétés suivantes:

1. FC Gland:

1.1 situation actuelle:

Fondé en 1920, le FC Gland (Football Club de Gland, site internet: www.fcgland.ch) a pour but de faire jouer un maximum de juniors et d'actifs glandois dans les meilleures conditions possibles. Avec aujourd'hui plus de 700 membres et 32 équipes, ce club est le 11^e de Suisse et le 3^e du canton. En 2015, il a réussi l'exploit de gagner la Coupe Vaudoise des juniors A, B et C.

Les entraînements ont lieu du lundi au vendredi et c'est en moyenne 14 matchs qui sont joués chaque semaine en saison.

5 terrains de foot dont 2 synthétiques sont à disposition, 8 vestiaires "joueurs" et 3 vestiaires "arbitres" sont utilisés.

1 bureau et 2 sous-sols (dont 3 caves partagées avec VIVAG et le Tennis) sont également attribués au FC Gland.

Actuellement, par beau temps, tous les terrains d'entraînement sont occupés la semaine et ce dans les trois horaires (de 17h00 à 21h00). Les vestiaires sont également tous occupés et les entraîneurs sont contraints d'utiliser les vestiaires arbitres. Le week-end, il est encore possible de "jongler" avec les terrains en espaçant les matchs sur la journée, mais il manque fréquemment 2 vestiaires (pour séparer les filles des garçons).

A l'inverse, par mauvais temps, les équipes sont contraintes d'utiliser les terrains synthétiques. En l'état actuel, la situation est difficile et rallonger la durée d'occupation des terrains est la seule alternative.

1.2 Projection et besoins pour l'avenir:

Avec l'évolution démographique de notre ville, le FC Gland devra créer une nouvelle équipe pour l'année 2016 et certainement de même chaque année suivante. Pour gérer cet afflux d'inscriptions, la construction de 2 vestiaires supplémentaires et d'un terrain synthétique apparaît nécessaire.

Si rien n'est fait dans un avenir proche, le FC Gland se verra dans l'obligation de refuser toute nouvelle inscription.

2. FC Lusitano:

2.1 situation actuelle:

Avec plus de 70 membres actifs ce club s'entraîne sur le terrain des Perrerets qu'il partage avec le Rugby Club et Les Centurions. Cette cohabitation reste difficile car tant le rugby que le foot américain malmènent le terrain en gazon naturel dès que les conditions atmosphériques sont humides. Le club utilise également les vestiaires de la salle de gym du centre scolaire en hiver.

2.2 projection et besoins pour l'avenir:

Les difficultés de cohabitation avec le rugby club et le foot américain (pour des raisons techniques) nécessitent que ce club soit rapidement relocalisé pour l'ensemble des entraînements et des matchs au sein du centre sportif "En Bord". Comme expliqué plus haut, les locaux actuels étant sous-dimensionnés, ce déménagement imposera l'aménagement et la construction de nouvelles structures.

3. Tennis-Club:

3.1 situation actuelle:

Le club compte plus de 900 membres et possède 8 courts extérieurs ainsi que 3 courts intérieurs. Deux courts supplémentaires ont été créés dans la nouvelle halle, agrandie du côté des vergers.

Le Tennis Club utilise aussi 1 espace fitness et 1 local de stockage dans les bâtiments sportifs concernés par le présent préavis. Une nouvelle répartition de ces locaux sera faite à l'issue des travaux.

3.2 projection et besoins pour l'avenir:

Le club possède des installations de qualité. Il est en constante amélioration grâce à des financements privés. On peut considérer qu'en l'état actuel (2016) les infrastructures utilisées par

le tennis sont suffisantes; un court extérieur supplémentaire pourrait être réalisé à moyen terme, en fonction des besoins.

4. Ecole de Rugby (implantée aux Perrerets):

4.1 situation actuelle:

Avec 120 membres inscrits, les effectifs augmentent d'environ 15 à 20% chaque année. L'Ecole de rugby utilise le terrain de foot le mardi (qu'il partage avec le FC Lusitano) et aussi, en hiver, la salle de gym des Perrerets le mardi soir. Un local pour entreposer du matériel est également mis à sa disposition au rez-de-chaussée du garage à vélos ouest du complexe.

4.2 projection et besoins pour l'avenir:

Suite à l'installation de buts de rugby les besoins du club sont actuellement satisfaits, même si l'Ecole de rugby souhaiterait disposer de plus de temps pour s'entraîner. Quelques équipements complémentaires lui permettraient de mieux progresser. En revanche, la cohabitation sur le même terrain que le FC Lusitano pose problème.

5. Football Américain (Les Centurions, implantés aux Perrerets):

5.1 situation actuelle:

Les Centurions ont maintenant plus de 70 membres actifs. Évoluant en ligue nationale B, ils utilisent le terrain des Perrerets le lundi et le mercredi et peuvent utiliser les mêmes buts que le Rugby Club.

5.2 projection et besoins pour l'avenir:

A l'instar de l'Ecole de rugby, le foot américain demande plus de disponibilités sur le terrain des Perrerets pour s'entraîner.

Vision de la municipalité

Par ce préavis, la municipalité désire:

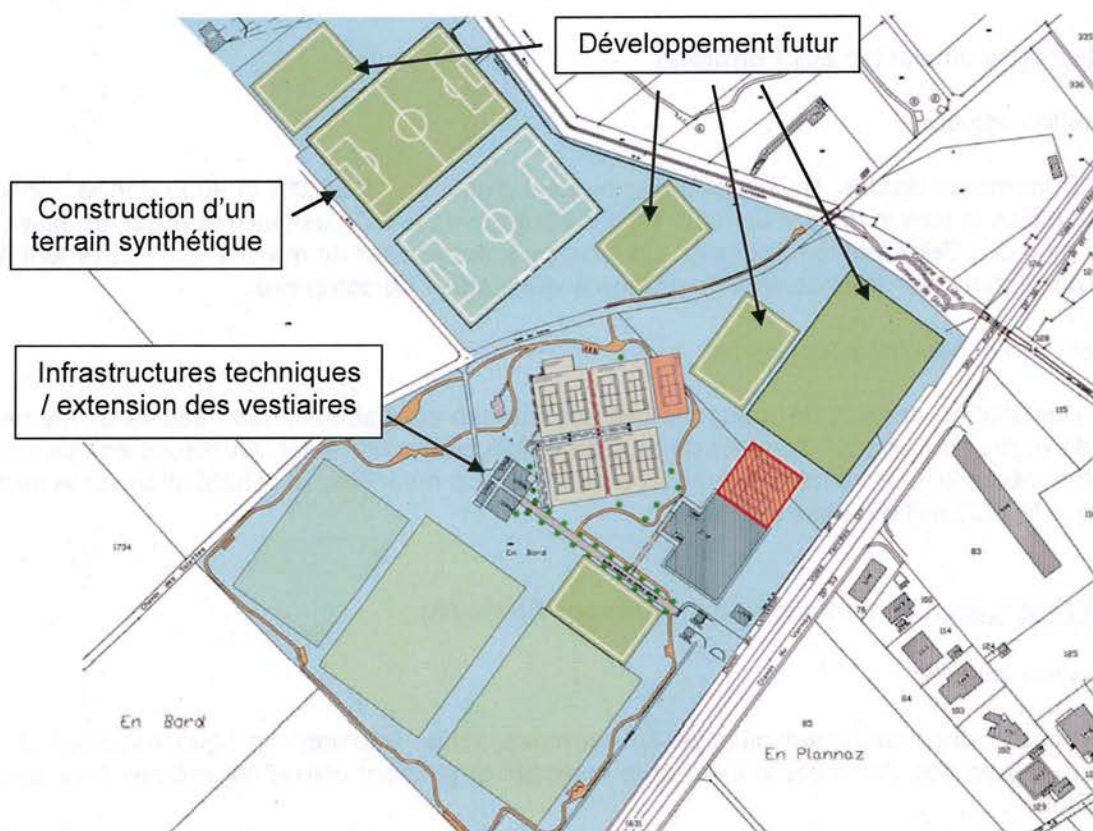
1. améliorer les infrastructures techniques du centre sportif "En Bord";
2. déplacer le FC Lusitano depuis Les Perrerets au centre sportif "En Bord", afin de concentrer et d'améliorer la qualité des activités footballistiques;
3. compléter le nombre de vestiaires pour répondre aux besoins (joueurs, entraîneurs et arbitres);
4. réaliser un terrain supplémentaire pour répondre aux besoins;
5. libérer le terrain des Perrerets pour offrir de plus grandes plages horaires au Rugby club et au football américain.

Vision – futur du centre sportif pour les 10 prochaines années

L'analyse détaillée de l'étude de l'entreprise Real Sport, qui prévoit un investissement de CHF 11'300'000.-- permet de faire ressortir les équipements à mettre en œuvre dans le futur. Il s'agit de:

1. la construction à neuf des vestiaires, buvettes, bureau et locaux annexes;
2. la transformation d'un terrain naturel en synthétique;
3. la création de 2 terrains synthétique et 3 terrains pour juniors;

4. la création d'un court de tennis extérieur;
5. l'achat d'équipements technique pour le Rugby.



La construction d'une salle de gymnastique supplémentaire, ainsi qu'une place de jeux au centre scolaire des Perrerets (préavis 96) engendrera une perte des surfaces sportives disponibles.

Développement des infrastructures sportives pour les 5 prochaines années

- développement des infrastructures sportives par la construction de deux vestiaires et d'un terrain synthétique (objet du présent préavis);
- création d'une nouvelle salle de gymnastique au collège des Perrerets répondant aux besoins des écoles et des sociétés sportives en intérieur (crédit d'étude faisant l'objet du préavis 96);
- création d'un urbain training;
- rénovation de l'aire de sport de Mauverney;
- rénovation de l'aire d'accueil de la patinoire de Grand Champ;
- rénovation du premier terrain synthétique réalisé en 2005.

Descriptif du projet

La configuration des constructions actuelles permet aisément d'implanter deux vestiaires supplémentaires contre les modules existants. De tels travaux ont d'ailleurs été entrepris à satisfaction en 2009. La municipalité propose d'entreprendre ces travaux d'extension et de les coupler à ceux de rénovation de l'enveloppe extérieure et des installations techniques. Estimés à CHF 1'200'000.--, ces travaux présentent peu d'investissement en comparaison des CHF 5'000'000.-- nécessaires pour une démolition des vestiaires existants, suivie de la construction d'un nouveau bâtiment (CHF 4'500'000.-- estimé par Real Sport + CHF 500'000.-- de travaux d'aménagement divers (constructions modulaires provisoires)).

Concernant la construction de terrains de football synthétiques, la municipalité propose dans un premier temps de construire un terrain supplémentaire. D'autres étapes d'amélioration du centre sportif seront effectuées ultérieurement.

Selon l'étude de Real Sport, la différence de coût entre la construction d'un nouveau terrain synthétique et la transformation d'un terrain existant est d'environ CHF 300'000.--.

1. Extension et isolation des vestiaires:

La configuration des constructions actuelles permet l'implantation d'un module supplémentaire contre les vestiaires "arbitres" et le local "concierge".

À l'image des travaux réalisés en 2009, les nouveaux locaux seront isolés par l'extérieur avec mise en œuvre d'un bardage identique à l'existant (panneaux stratifiés - Argolite compact).

L'installation de chauffage sera conservée et couplée à une nouvelle ventilation mécanique "double flux" permettant l'hiver de préchauffer l'air entrant à l'aide de l'air sortant, et inversement lors des périodes chaudes. L'hygrométrie des locaux sera en permanence régulée, éliminant ainsi les problèmes liés à la condensation. L'expérience acquise avec les deux vestiaires construits en 2009 et les retours du FC Gland confirment ce choix.

Concernant l'isolation de l'existant, la configuration actuelle des vestiaires permet aisément de procéder à une isolation périphérique. Le bardage mis en œuvre sera identique à celui cité plus haut en panneaux stratifiés de 8 mm d'épaisseur (Argolite compact) et sera appliqué sur une isolation de 16 cm d'épaisseur.

Si les étanchéités de toiture ont été régulièrement entretenues et renouvelées, les éléments de façades (panneaux préfabriqués, portes et fenêtres) n'ont pas subi de changement. Ils ne répondent donc plus aux normes d'isolation actuelles et présentent des déperditions de chaleur très importantes.

Les portes extérieures et les vitrages seront remplacés par de nouveaux éléments en métal léger respectant les nouvelles normes.

Pour des raisons de coût et de simplicité d'exécution, la toiture sera, quant à elle, isolée par l'intérieur, permettant ainsi de ne pas intervenir sur les étanchéités renouvelées régulièrement au fil des années.

Une refonte complète de la buvette sera entreprise. Actuellement en deux parties, elle sera aménagée en un lieu unique. Les réfrigérateurs en place qui sont en fin de vie et hors normes seront remplacés.

A noter que cette buvette est un véritable lieu de vie du FC Gland et une source importante de rentrées financières pour le club. En période de beau temps, la mise en place d'une tente à proximité immédiate de la buvette permet de compléter ce lieu de rencontres sportives et conviviales.

2. Création d'un terrain de football synthétique:

La municipalité prévoit la réalisation d'un nouveau terrain de football en gazon synthétique sur la parcelle communale n°1541, sur laquelle un premier terrain synthétique a été installé courant 2009 (préavis 63).

La conception et la réalisation de tels terrains sont désormais maîtrisées. Le gazon synthétique permet une utilisation plus intensive des surfaces de jeu et par rapport au gazon naturel, les coûts d'entretien sont moindres et les renvois de matchs n'existent plus.

Ce nouveau terrain sera implanté parallèlement à celui déjà en place.

Au vu de la topographie inclinée du site retenu, d'importants mouvements de terre seront nécessaires pour disposer d'une surface plane.

Des remblais/déblais complémentaires permettront ainsi de limiter les évacuations de terres. Un système de drainage est prévu afin d'assainir le terrain et d'en garantir la stabilité. L'expérience des travaux de 2009 a démontré le bien-fondé de cette solution.

Les entrainements ou les matchs se déroulant de façon très fréquente de nuit, un éclairage sera également prévu.

Une barrière main-courante sera installée sur le périmètre du terrain. Une clôture pare-ballon ainsi qu'une clôture d'enceinte seront également prévues.

Aussi curieux que cela puisse paraître, un arrosage automatique est prévu. En effet, les pelouses artificielles ont la particularité d'accumuler les rayonnements solaires, ce qui fait monter la température à la surface. Elle peut parfois atteindre 50°C, d'où un risque accru de brûlure. Un système d'arrosage adéquat permet de faire rapidement baisser cette température. Enfin, le deuxième avantage de l'arrosage d'une pelouse artificielle est la possibilité d'en régler la glissance. Le jeu s'en trouve plus rapide, ce que certains joueurs et entraîneurs affectionnent particulièrement.

3. Remplacement des luminaires des chemins d'accès:

Les accès nord et sud des vestiaires sont délimités par 17 bornes d'éclairage. Plusieurs sont en mauvais état, certaines ne fonctionnent plus et leur câble d'alimentation ne respecte plus les normes en vigueur. Ce modèle n'étant plus fabriqué, il est impossible de retrouver des pièces détachées.

La municipalité propose donc de profiter de ces travaux pour remplacer le tout (câble d'alimentation et luminaires). Le modèle choisi est équipé de LED (faible consommation électrique) et de détecteurs de présence. Entièrement programmables, ces luminaires seront capables d'assurer un éclairage de faible intensité lorsqu'aucune personne n'est détecté (détection dans un rayon de 10 mètres) et à l'inverse assureront un éclairage traditionnel (100% de leur capacité) sur une durée de 2 minutes lors d'une détection.

Coût des travaux

Pour l'**isolation périphérique des vestiaires**, le montant estimatif des travaux est basé sur un devis général établi par le bureau Zimmermann à Gland. Exprimés en CHF les coûts se résument comme suit:

Travaux préliminaires	18'000.--
Charpente métallique et surélévation acrotère	70'000.--
Isolation périphérique	253'000.--
Portes extérieures et vitrages	160'000.--
Ferblanterie	23'000.--
Isolation et étanchéité toitures plates	99'180.--
Travaux CVCS (chauffage et ventilation)	335'500.--
Nettoyages divers	30'000.--
Honoraires architectes	117'500.--
Honoraires ingénieurs (électricité, CVSE, ingénieur civil)	42'000.--
Aménagements extérieurs	5'000.--
Frais administratifs	4'000.--
Réfection buvette (démolition, nouveaux équipements)	100'000.--
Réfection électricité	10'000.--
Divers et imprévus (≈ 3%)	37'180.--
TOTAL TTC	1'230'000.--

Pour la construction de deux vestiaires supplémentaires, le montant estimatif des travaux basé sur le coût des travaux d'extension effectués en 2009 (préavis 63) est de:

Terrassement, maçonnerie béton armé	145'000.--
Electricité	39'000.--
Serrurerie	43'800.--
Etanchéité	24'100.--
Sanitaire	41'000.--
Isolation périphérique	45'000.--
Peinture	12'000.--
Equipements techniques	35'000.--
Menuiseries intérieures	11'500.--
Carrelage	20'700.--
Honoraires architectes	62'100.--
Honoraires ingénieurs (CVCS, électricité)	22'200.--
Divers (autorisations, assurances RC et MO, honoraires géomètre)	45'000.--
TOTAL TTC arrondi	550'000.--

Pour la construction d'un terrain synthétique, le montant estimatif des travaux est le suivant:

Travaux préliminaires, terrassements et assainissements	410'400.--
Constructions bétons (socles, fondations, bordures)	32'400.--
Construction du terrain (infrastructure et superstructure)	891'000.--
Accessoires de football et divers	45'360.--
Arrosage automatique	112'320.--
Eclairage et clôtures sportives	199'800.--
Avant-projet, mise à l'enquête et soumission	40'500.--
Divers et imprévus (≈ 3%)	58'220.--
TOTAL TTC	1'790'000.--

Pour le remplacement des luminaires sur les chemins d'accès, le montant estimatif des travaux exprimé est le suivant:

Travaux de génie civil	26'015.--
Fourniture et pose de 17 bornes lumineuses	45'515.--
Divers et imprévus (≈ 3%)	2'070.--
TOTAL TTC	73'600.--

Le montant total des travaux se résume comme suit:

Isolation des vestiaires	1'230'000.--
Construction de deux vestiaires supplémentaires	550'000.--
Construction d'un terrain synthétique	1'790'000.--
Remplacement des luminaires sur le chemin d'accès	73'600.--
TOTAL TTC	3'643'600.--

Subventions

Les installations destinées à améliorer les infrastructures sportives, construites et financées par les pouvoirs publics, par des sociétés sportives ou par des institutions d'utilité publique ne poursuivant aucun but lucratif peuvent faire l'objet d'un subside de la part du Fonds du sport vaudois pour autant qu'elles répondent aux buts fixés par dite fondation.

Ainsi, pour la construction du nouveau terrain, des vestiaires et de l'isolation des anciens, la municipalité déposera un dossier auprès des instances concernées, afin de pouvoir bénéficier d'un tel subside.

Les taux actuels du Fonds du sport vaudois sont de 15 % pour de nouvelles constructions et 10 % pour la rénovation lourde. Cependant aucune somme précise ne peut être prise en considération dans l'établissement des coûts présentés ci-dessus. En effet, la subvention de la fondation ne sera octroyée qu'au terme des travaux et sur présentation d'un décompte final. Cependant, un contact avec la fondation du sport vaudois a permis de déterminer que cette subvention pourrait être de l'ordre de CHF 197'100.--.

Développement durable

Aspect économique

En 2015, le ratio de consommation de gaz en kWh/m³ SIA pour ce bâtiment est le ratio le plus élevé du patrimoine glandois: 40 kWh/m³. Ces dernières années, les consommations de gaz du centre sportif représentaient en un coût moyen d'environ CHF 16'000.--.

Les travaux proposés permettront de réduire les consommations de gaz du bâtiment, grâce aux:

- réductions des déperditions thermiques de l'enveloppe (grâce aux isolations);
- réductions des besoins en chauffage pour le traitement de l'air neuf (grâce à la ventilation double-flux).

Ils permettront également de réduire les consommations d'électricité grâce aux nouveaux points lumineux, qui seront nettement plus efficaces que ceux existants (LED et détection de présence). Ces économies de gaz et d'électricité engendreront une baisse de la facture énergétique et donc une baisse des coûts d'exploitation.

Par ailleurs, il est à noter que la Confédération encourage fortement l'assainissement des bâtiments. A ce titre, les travaux de rénovation pourraient bénéficier de subventions dans le cadre du programme Bâtiments de la Confédération, complétées par un bonus cantonal, sous réserve que la rénovation menée remplisse tous les critères associés au programme, en particulier dans le choix de la performance thermique de l'enveloppe. À ce stade, le montant des subventions n'a pas été estimé et reste à évaluer. Une demande sera établie avant le démarrage des travaux.

Aspect social

Le projet proposé vient contribuer au développement durable de la ville dans la mesure où le sport joue un rôle important dans l'intégration sociale des habitants. Ainsi ce projet, en permettant le développement de l'offre sportive sur la commune, participera au renforcement du lien social dans la Ville.

Par ailleurs, ce projet contribuera également à une amélioration de la santé publique en permettant aux Glandois la pratique du sport, qui favorise la bonne santé et le bien-être de ses adeptes.

Aspect environnemental

La baisse des consommations de gaz naturel et d'électricité décrite ci-dessus permettra une préservation des ressources naturelles et une réduction des émissions de CO₂ sur le territoire.

Programme

Les travaux se dérouleront ainsi:

1. octroi du crédit de construction (juin 2016);
2. mise à l'enquête publique;
3. début des travaux pour l'automne 2016 en collaboration avec les utilisateurs du centre sportif, pour une fin des travaux de construction et de rénovation en fin d'été 2017;
4. début de la construction du terrain début 2017;
5. fin des travaux de construction du terrain pour septembre 2017.

Financement

S'agissant de la rénovation d'un bâtiment "poursuite de la stratégie mise en place lors de l'extension des vestiaires avec de nouvelles normes énergétiques", nous vous proposons de prendre une somme de CHF 370'000.-- du compte 822.3656.10 "subvention efficacité énergétiques propre usage" (soit env. 30 % ce qui correspond à notre politique - identique à la chaufferie de Montoly) et un montant de CHF 273'600.-- du compte 823.3656.10 "subvention développement durable propre usage", dans le cadre d'une approche sociale / jeunesse du développement du centre sportif et du fait que les terrains synthétiques demanderont moins d'entretien.

Nous vous demandons donc de pouvoir emprunter la somme restante pour les travaux soit un montant de CHF 3'000'000.-- en fonction des disponibilités de la bourse communale.

Amortissement

Sur la base d'un taux d'intérêt de 1.5 % nos coûts financiers pour la première année (avant réception de la subvention du fonds du sport) pourraient s'élever comme suit:

- intérêts 1.5 % sur le nouvel emprunt de CHF 3'000'000.-- soit CHF 45'000.--;
- amortissement de la valeur résiduelle des travaux de CHF 3'570'000.-- sous déduction de CHF 370'000.-- et CHF 273'600.-- d'utilisation de nos subventions précitées, soit un montant de CHF 3'000'000.-- à amortir;
- la partie travaux d'isolation périphérique des vestiaires et construction de deux vestiaires représente 50 % et sera amorti conformément à la loi sur les communes sur une durée de 30 ans soit un montant de CHF 50'000.-- par an. Le nouveau terrain synthétique représentant également 50 % sera amorti sur une durée de 15 ans, conformément à sa durée de vie moyenne soit un montant de CHF 100'000.-- par an.

Nos charges financières (avant réception du subside du fonds vaudois) pourraient donc s'élever pour la première année à CHF 45'000.-- pour la partie intérêts et à CHF 150'000.-- pour la partie amortissement soit au total CHF 195'000.-- par an.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation d'un terrain synthétique sont réduits au minimum comparé à un terrain naturel (il n'y a ni tonte, ni désherbage et pas de marquage temporaire). Un entretien courant est nécessaire.

Le montant estimé se monte à environ CHF 8'000.-- / an (électricité, eau et contrats d'entretien). Ils seront portés dans le compte 440.3145.15 "entretien terrain synthétique En Bord".

Concernant les vestiaires, les frais d'exploitation seront portés sur les comptes habituels de la rubrique 350 du plan comptable. L'isolation des vestiaires couplée à la rénovation complète des installations de ventilation permettra de diminuer ces coûts. La construction de deux nouveaux locaux n'engendrera que très peu d'augmentation de la consommation d'énergie annuelle. Il est ainsi raisonnable d'imaginer que l'un dans l'autre, ces frais s'annuleront.

Enfin, le remplacement des luminaires du chemin d'accès par des modèles "LED" équipés de détecteurs de présence, permettra de diminuer considérablement la consommation annuelle d'électricité.

Conclusions

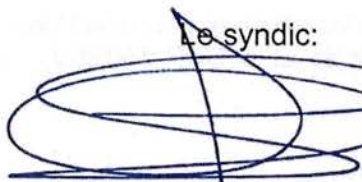
Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- d é c i d e**
- I. - d'accorder le crédit de CHF 3'643'600.-- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. - d'autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 370'000.-- sur le compte 822.3656.10 "subvention efficacité énergétique propre usage";
- III. - d'autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 273'600.-- sur le compte 823.3656.10 "subvention développement durable propre usage";
- IV. - d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 3'000'000.--.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:


G. Cretegnny



Le secrétaire:


D. Gaiani

Annexe 1: vue d'ensemble du centre sportif



Préavis no:	99	Montant:	Fr. 3'000'000.00
Objet:	Réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires		
Estimation des charges financières annuelles			
- Taux	1.50%	Fr.	45'000.00
- Amortissement	30 ans s/1'500'000 (travaux vestiaires)	Fr.	50'000.00
	15 ans s/1'500'000 (terrain synthétique)	Fr.	100'000.00
Total annuel des charges		Fr.	195'000.00
Situation financière au 21.03.2016			
Plafond d'endettement		31.12.2014	31.12.2015
			21.03.2016
Endettement	- Engagements courants	1'886'606.55	2'058'893.90
	- Passifs transitoires	546'865.81	653'973.79
	- Emprunts / Limite de crédit	57'995'000.00	60'335'000.00
Total endettement		60'428'472.36	63'047'867.69
			57'835'000.00
			57'935'641.73
			108'000'000.00
			68'280.17
			32'361.56
			57'835'000.00
			57'935'641.73
Préavis		Récapitulation	
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal		Total endettement au 21.03.2016	57'935'641.73
Travaux facturés et payés à ce jour		Solde ouvert préavis	13'851'368.00
Solde ouvert au 21.03.2016		Préavis en cours	3'726'500.00
		Total endettement brut	75'513'509.73
Préavis en cours			
Préavis n°96	Crédit d'étude 2ème étape rénovation de l'enveloppe des bâtiments et installation techniques des Perrerts (blocs D + E) + construction d'une salle de gym + de salles de classes sur le bloc E + d'un préau couvert et d'une place de jeux	569'000.00	
Préavis n°98	Crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise	137'500.00	
Préavis n°99	Réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif "En Bord", création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires	3'000'000.00	
Total des préavis en cours		3'726'500.00	